

LES DIFFERENTS STATUTS SUR LE SI SIAO ET LES ACTIONS A REALISER

Concernant uniquement l'historique des demandes dites "insertion"

Statut	actif/inactif	Signification	Action à réaliser	
			De la part du prescripteur initial	de la part du SIAO
En création	inactif	Demande en cours de création par le prescripteur, la demande n'a pas encore été transmise au SIAO	Le prescripteur doit enregistrer et transmettre la demande au SIAO	Le SIAO n'a pas accès à la demande
Transmise	actif 4 mois	Demande transmise au SIAO, en attente de traitement	Le prescripteur doit actualiser les éléments de la demande autant de fois que de besoin	Le SIAO traite et qualifie la demande
Sur liste d'attente	actif 4 mois	Demande traitée par le SIAO (passée en commission) et inscrite sur la liste d'attente d'un ou plusieurs dispositifs	Le prescripteur doit actualiser les éléments de la demande autant de fois que de besoin et cliquer sur le bouton enregistrer	Le SIAO oriente le ménage vers le dispositif adapté en fonction des disponibilités
À mettre à jour	inactif	La demande a dépassé la durée de validité lorsqu'elle a passé 4 mois au statut sur liste d'attente ou au statut transmise La réactualisation doit se faire tous les 4 mois au minimum	Le prescripteur doit réactualiser les éléments de la demande et réactiver celle-ci en renseignant l'onglet "Informations de mise à jour" qui se trouve dans la demande	Le SIAO retraite les informations et la demande réintègre le circuit du traitement de la demande
À compléter	inactif	Demande passée en commission, mais retournée au prescripteur par le SIAO car nécessitant un complément d'information. Une fois complétée et retransmise, la demande repassera en commission	Le prescripteur doit compléter la demande et la retransmettre pour la rendre de nouveau active	Une fois la demande retransmise, le SIAO peut poursuivre le traitement de la demande en commission
Orientation en attente	actif	Le ménage a été orienté vers une structure qui va accepter ou refuser l'orientation (selon acceptation ou non de la candidature, de la part de la structure ou du ménage concerné)	Le prescripteur n'a aucune action à réaliser sur le SI mais il doit préparer au mieux le ménage à intégrer le dispositif vers lequel il est orienté	Le SIAO a informé le prescripteur de cette orientation et s'assure des suites données à cette orientation (admission ou refus)
Attente personne	actif	Ce statut est transitoire entre l'acceptation en structure et l'arrivée de la personne	NC	NC
Présence	actif	Le ménage a intégré un dispositif régulé par le SIAO (hors 115). Aucune action d'ajout d'information est possible	NC	NC
Aucune Affectation/ La demande n'a plus d'orientation en attente	inactif	Ce statut englobe plusieurs possibilités : 1/Le SIAO désinscrit la demande d'une liste d'attente en attente de la qualifier de nouveau 2/La structure a refusé une orientation proposée par le SIAO 3/ Le ménage a refusé l'orientation en structure proposée par le SIAO	Si le refus est à l'initiative du ménage, le prescripteur doit revoir le motif de refus avec le ménage accompagné et si besoin actualiser la situation sur le SI SIAO	En fonction de la nature du renvoi de la demande sous ce statut. Le SIAO requalifie la demande et tente une nouvelle orientation si possible
Annulée	inactif	Ce statut englobe plusieurs possibilités : 1/La demande est annulée lorsque le ménage n'est plus en demande 2/Une demande peut également être annulée lorsqu'il existe plusieurs demandes pour un même ménage sur le logiciel 3/Hors SIAO 4/La demande a dépassé le délai de 6 mois sous le statut "mettre à jour"	Le prescripteur doit distinguer une annulation par le SIAO 93 et une annulation automatique par le SI SIAO Dans le cadre, où il n'y a pas de commentaire, la demande a été annulée automatiquement passé le délai de 6 mois sans actualisation Dans le cas, où il y a un commentaire, la demande a été annulée par le SIAO et vous invite à prendre en compte le motif d'annulation pour actualiser la demande	NC
Clôturée	inactif	Statut qui intervient après un séjour en structure, lorsque le ménage quitte le dispositif. La demande arrivée au terme de son cycle	Si le ménage nécessite une nouvelle orientation vers un nouveau dispositif, une nouvelle demande doit être créée	NC

SENS DE L'EVOLUTION CLASSIQUE DES STATUTS POUR UNE DEMANDE SI-SIAO